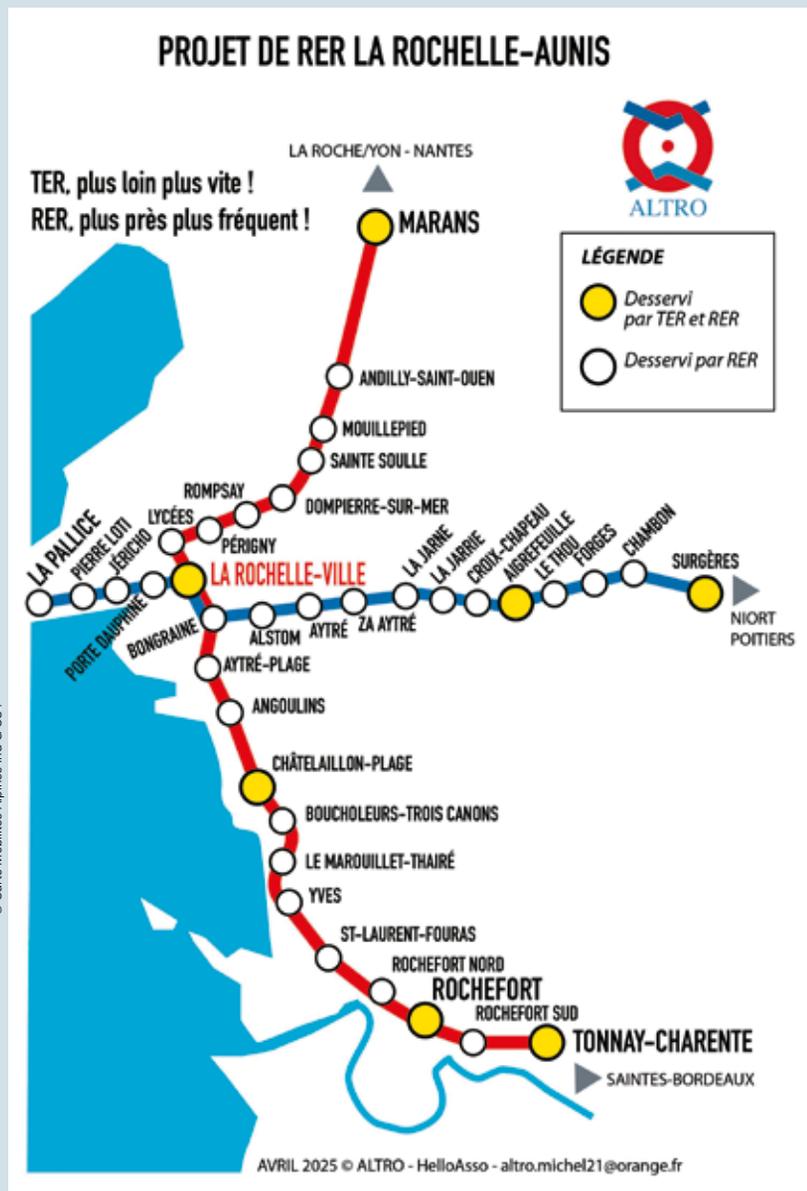


## Le projet de RER La Rochelle-Aunis



Pour cela, il est nécessaire de créer un 2<sup>e</sup> canton entre Marans et La Rochelle (23 km) et de moderniser la signalisation entre Saintes et La Rochelle avec du BAL entre Tonnay-Charente et La Rochelle, mais l'étude préliminaire est bloquée suite à la défection du département de Charente Maritime pour 83 829 € ...

En attendant, pour hâter le retour de la desserte ferroviaire de Marans (4 500 habitants pour un bassin de population de 12 000) après 45 ans de fermeture, des navettes La Rochelle-Marans seraient opportunes.

De nouvelles haltes seront projetées en zone dense comme à Bongraine où 2 lignes ferroviaires se rejoignent tout en desservant le Conseil départemental, l'université et le nouvel écoquartier. Une autre halte située à Rochefort Nord desservant une zone résidentielle et commerciale permettrait à une partie des usagers prenant, aujourd'hui, leur voiture pour se rendre au sud de La Rochelle, d'utiliser le train. D'autres haltes s'ajouteraient pour desservir les sites d'Alstom, du futur hôpital, des lycées, etc... La multiplication de ces haltes permettrait de basculer d'une logique TER « plus loin, plus vite » au mode RER « plus près, plus fréquent » avec un train toutes les 30 minutes en heures creuses et 15 minutes en pointe, en articulation avec les TER, les IC et les TGV. Des équipements terminus s'imposent à Tonnay-Charente, Marans, Surgères et La Pallice.

Course d'endurance, l'association ALTRRO (Association Logistique TRansport Ouest) est en première ligne en partenariat avec d'autres associations comme CAPRES AUNIS, association écocitoyenne, pour accompagner la mise sur rail de ce RER en fédérant les citoyens, les acteurs économiques et les élus désireux de s'impliquer véritablement au service de leurs concitoyens. Si la région est engagée dans cette logique, reste à convaincre des élus locaux encore prisonniers d'une logique purement TER.

[www.helloasso.com/associations/altro](http://www.helloasso.com/associations/altro)

L'étoile ferroviaire de La Rochelle s'étend de Niort à La Pallice et de Marans à Saintes avec une nécessaire dissociation de services. Les densités différentes de population impliquent la mise en place d'un RER La Rochelle-Aunis Marans-Tonnay Charente (58 km) et Surgères-La Pallice (40 km), desservant 57 % d'habitants sur 38 % du territoire départemental, et au-delà le TER répond à d'autres besoins de mobilité.

Ce projet de RER passera d'abord par un choc d'offre TER avec 12 allers-retours Marans-Rochefort, des services La Rochelle-Niort, etc...